

prochain rendez-vous

10 avril 2002

conférence du mercredi :
Un site exceptionnel gaulois
« La vache à l'aise »

M Le Bechenec
archéologue

Parcours d'architecture

Rémi Rouyer

*Architecte et enseignant
à l'Ecole d'architecture de Versailles*

PISCINE

dimanche 10 février 2002



archives
patrimoine



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère
Culture
Communication



archives
patrimoine

archives patrimoine

84-88 avenue du Général-Leclerc

ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

sauf le vendredi matin

tél 01 49 15 39 99

**Architecture et urbanisme
des années trente à Pantin**

Une manière de penser la ville

2 euros



Architecture et urbanisme des années trente à Pantin

Depuis 1996, le service des archives et du patrimoine organise des parcours d'architecture dont l'objectif est de faire découvrir un patrimoine local ignoré pour contribuer à sa protection et valoriser l'image de notre ville. Dans la continuité de ces actions, nous avons décidé d'éditer ces parcours et de construire ainsi un corpus sur ces questions.

Le souci et l'intérêt pour les options d'hier ne doivent pas nous enfermer dans une logique purement conservatrice. En revanche, il incombe à une politique patrimoniale responsable de concevoir le territoire de l'avenir sur les bases des réalisations du passé, en tenant compte des aspirations et besoins des pantinois et pantinoises d'aujourd'hui sans léser la mémoire collective et le patrimoine commun.

Pantin, dans les années trente, voit se brouiller les frontières entre centre urbain dense et périphérie. L'ambitieuse politique architecturale de cette époque de l'entre-deux-guerre se traduit, au niveau des logements, par la construction d'une vaste cité-jardin sur la rue des Pommiers et en ce qui concerne les équipements publics, par l'ouverture de la piscine municipale, de la maison de retraite, de la chambre de commerce et d'industrie.

Belle promenade instructive dans les rues de ce Pantin d'autrefois, avec ce premier numéro de notre collection à venir.

Nathalie Berlu
adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication



AM Pantin 2 fi 45 9 repro

2 Sous-station de Pantin affectée à l'alimentation électrique de la ligne n°5 du métropolitain - 1941

Parcours d'architecture

Rémi Rouyer

*Architecte et enseignant
à l'École d'architecture de Versailles*

Architecture et urbanisme des années trente à Pantin

Pendant la période de l'entre-deux-guerres, la commune de Pantin est le lieu d'importantes mutations urbaines. La poussée démographique des banlieues parisiennes, l'expansion industrielle au-delà des limites de Paris et la nécessité de repenser la ville à l'échelle territoriale suscitent des initiatives politiques d'envergure. Nombre de grandes métropoles européennes comme Londres, Berlin, Francfort, ou encore Amsterdam, par d'ambitieuses réformes législatives, deviennent le lieu d'actions organisées et concertées, au détriment d'initiatives individuelles. Le temps des plans régulateurs se fait jour, l'urbanisme devient une des conditions essentielles de l'aménagement du territoire pour anticiper à long terme le développement futur des organismes urbains. L'expérience de Pantin dans les années trente est à ce titre caractéristique d'une manière de penser la ville en matière d'habitat, d'activités industrielles et commerciales, d'infrastructures et d'équipements publics. La mise en perspective historique de ces réalisations pantinoises engage une réflexion critique sur la production architecturale et urbaine de l'entre-deux-guerres.

AM Pantin 2 4 17

Plan de la façade de la piscine
1937

Les mouvements d'avant-garde en France et en Europe et les mutations de l'architecture

La deuxième moitié du XIX^e siècle constitue une époque de transition importante dans le domaine de l'architecture. L'analyse de cette période caractérisée par le terme d'éclectisme montre comment les architectes tentent de redéfinir leurs démarches et leur univers référentiel à l'aune des grandes mutations de la société industrielle et de sa mécanisation. Comment donner du sens à une création architecturale dont les conditions de production subissent d'importants bouleversements ? En Europe, des associations regroupant architectes, artistes et industriels cherchent à mieux définir les relations entre l'industrie et le monde de l'art. En France, il s'agit par exemple de l'École de Nancy, en Allemagne du Deutscher Werkbund, en Angleterre des sociétés Arts and Crafts. Cette problématique récurrente suscite encore dans les années trente nombre de questionnements et de réflexions. Dans cette logique, l'architecture doit pouvoir trouver de nouvelles formes de rationalité. La question du programme, de la structure, des matériaux et de leur mise en œuvre, de l'ornement doit s'inscrire dans un ensemble cohérent qui convoque des processus de pensée distincts pour les soumettre à l'unité du projet.

Après la Première Guerre mondiale, les mouvements modernes s'inscrivent dans ces courants de pensée et cherchent à trouver les catalyseurs qui vont accélérer ces processus de transformations dans le champ de l'architecture. En 1923, Le Corbusier publie son ouvrage manifeste *Vers une architecture* dans lequel il confronte des images des temples grecs à celles des automobiles. Au-delà de stratégies iconoclastes qui lui sont propres, il pose de façon pertinente la question de l'objet type, du standard et de l'impact des transformations techniques dans le domaine de l'architecture et de la construction. Les principaux mouvements de l'art moderne comme le cubisme ou le futurisme ouvrent aux architectes une autre façon de penser les rapports entre l'espace et le temps.



AM Pantin 3fi7287

La lumière, la vitesse et le déplacement, la fonction et le programme, le plan libre, les relations entre l'espace intérieur et l'espace extérieur, la nature des parois et des ouvertures, les supports et les éléments structurels, doivent pouvoir se penser indépendamment, sans établir entre eux des rapports déductifs. Il s'agit de produire des architectures dont les formes ne seraient pas pensées a priori, mais seraient le fruit d'un processus de production en rapport avec leur temps. A ce titre, la genèse de l'architecture moderne doit beaucoup aux produits de la technique de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle, comme en témoigne la diffusion d'un matériau comme le béton armé chez les architectes et l'émergence d'une culture constructive qui deviendra dominante après la Seconde Guerre mondiale. On ne peut donc comprendre ce mode de pensée sans saisir l'impact des cultures techniques dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Beaucoup ont alors déjà saisi comment les infrastructures et les réseaux ont radicalement transformé le territoire. Les outils d'urbanisme et d'aménagement doivent être qualifiés autrement pour répondre à ces mutations et ces ruptures d'échelle. La ville ancienne délimitée par ses enceintes ne peut plus faire face à la dilution territoriale. Par ce phénomène d'expansion, la ville absorbe ses propres limites et brouille la distinction entre un centre dense et une périphérie lâche. C'est pourquoi sa structure ne peut désormais se concevoir sans un schéma global d'aménagement.

Dès le début du XX^e siècle prend forme la notion de zonage. Il faut penser des formes d'espaces spécialisées où la ville doit devenir un ensemble cohérent, un territoire partagé selon des catégories sociales et fonctionnelles. Si nombre de grandes métropoles en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas ou aux États-Unis se modèlent selon cette nouvelle organisation socio-fonctionnelle du territoire, la région parisienne par sa structure politique et foncière (Paris et le département de la Seine), ne peut faire l'objet d'une vaste redistribution. Pourtant, beaucoup militent pour un Grand Paris, comme il existe alors un Grand Londres ou un Grand Berlin. En 1934 sont publiées les propositions du plan Prost où pour la première fois apparaît une réflexion urbaine à l'échelle régionale de l'Île-de-France, dans laquelle sont intégrées les infrastructures et les grandes zones paysagées. Cette dichotomie entre idéaux urbains et réalités politiques n'empêche pourtant pas les expérimentations en matière de logements et d'équipements, en particulier dans le département de la Seine.



AM Pantin 3fi7274

Les ambitions et les limites des politiques urbaines

L'origine de ces réformes prend corps dans un vaste mouvement réformiste européen et américain en faveur du logement. Ainsi dès 1898, le Britannique Ebenezer Howard (1850-1928) publie un ouvrage théorique, *Villes-jardins de demain*, dans lequel il présente la « ville satellite » comme solution à la croissance incontrôlée des grandes villes. Il définit trois modes d'habiter principaux : celui de la ville ancienne, congestionnée et sans verdure, celui de la campagne regorgeant de ressources naturelles, et enfin celui de la cité-jardin alliant nature et communauté qui constitue dans son esprit la seule alternative à la croissance urbaine du siècle à venir.

En France, les premières études sur les cités-jardins débutent vers 1913 à l'initiative du géographe et urbaniste Marcel Poète et de l'architecte Louis Bonnier pour le projet de deux ensembles au nord et au sud de Paris. Si dès 1912, une loi permet aux administrations communales et départementales de construire des logements et de prendre une part plus active dans les politiques urbaines, il faut attendre la fin du conflit de 1914-1918 pour en voir les premiers effets. L'office départemental des habitations à bon marché de la Seine est créé en 1915. Par cette nouvelle législation, 18 000 logements pourront être construits dans la période de l'entre-deux-guerres.



AM Pantin 3fi126

6 Fête de la gymnastique au stade Charles-Auray. Dans le fond, l'école de Plein Air et les HBM, toutes deux de 1932

Outre les Habitations à Bon Marché (HBM) de la ceinture parisienne, le département de la Seine, opposé politiquement à Paris, va lancer de 1925 à 1939, avec en tête, le maire socialiste de Suresnes Henri Sellier, un programme de construction de cités-jardins autour de la capitale. Charles Auray, sénateur-maire de Pantin s'inscrit pleinement dans cette lignée qui anime les élus du département de la Seine. Logements et équipements publics sont les principaux vecteurs de ce développement urbain. Il s'agit de trouver les moyens de lutter contre l'insalubrité, Paris et sa région sont particulièrement touchés par ce phénomène. Une grande majorité d'immeubles parisiens construits au cours du XIX^e siècle ne répondent plus aux modes de vie et aux nouvelles pratiques sociales en matière d'hygiène.

La croissance démographique et le manque d'entretien des immeubles conduisent à une crise majeure dans le domaine du logement. En périphérie, au-delà des limites municipales, les communes sont également confrontées à cette problématique de l'habitat. Pavillons de banlieue, cabanons de jardin transformés en habitation et petits immeubles collectifs de rapport se développent essentiellement dans le cadre d'initiatives individuelles. Un certain nombre de communes périphériques vont chercher à éradiquer ces quartiers précaires et trouver des solutions aux carences en matière d'habitat dès l'issue de la Première Guerre mondiale.



AM Pantin 2fi763

7 Ecole maternelle construite en 1931 par F. Nanquette avenue du Général-Leclerc, détruite en 1992



AM Pantin 3 fi 7268

Cité-jardin du Pré-Saint-Gervais, de Pantin et des Lilas

Cette opération est contemporaine de la construction des grandes cités-jardins de la région parisienne comme par exemple celle de la Muette à Drancy, de la Butte rouge à Châtenay-Malabry, de Suresnes ou encore du Plessis-Robinson. Henri Sellier, député-maire de Suresnes et directeur de l'Office d'habitations de la Seine est à la tête de ce mouvement de réforme sociale et urbaine. Ces expérimentations parisiennes constituent une étape importante vers une production massive des grands ensembles d'après-guerre menées à l'échelle nationale par le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU).

Cette cité-jardin a la particularité de s'étendre sur trois communes, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Pantin. La première tranche a été réalisée entre 1930 et 1934 sur une superficie totale d'environ 120 000 m². Une autre tranche lui a été adjointe dans les années cinquante. La partie la plus importante se situe au Pré-Saint-Gervais, elle couvre 66 000 m², celle des Lilas ne dépasse pas 6 000 m², tandis que celle de Pantin occupe 47 000 m². La partie pantinoise s'articule sur la rue des Pommiers par un ensemble d'immeubles collectifs de quatre et cinq niveaux disposés en T le long de cette voie, elle se développe plus au sud sous la forme de maisons unifamiliales adjacentes. Les immeubles collectifs sont orientés selon les voies principales et forment de grands îlots semi-ouverts au cœur desquels les éléments paysagés prennent place.

Les voies existantes ont été conservées pour diminuer les frais de viabilité, de nouvelles voies ont été créées pour desservir les plus grands îlots.

Dans cette opération, on retrouve les grands principes d'organisation des cités-jardins. La densité des constructions ne doit pas être trop importante pour laisser place aux espaces publics et à la végétation. Quelques rez-de-chaussée d'immeubles sont occupés par des commerces. Le tissu urbain traditionnel qui produit une continuité du bâti en périphérie de l'îlot laisse place à une nouvelle forme urbaine. L'immeuble ne suit plus la rue, il s'oriente selon l'ensoleillement dans une composition paysagère.



AM Pantin 3 fi 7267

Félix Dumail, architecte, 1930-1934 (1^{ère} tranche)

Cependant les cités-jardins parisiennes se démarquent nettement du modèle anglais. Les petits immeubles collectifs et les maisons en bande se substituent aux maisons individuelles d'outre-Manche, et suivent un tracé pittoresque. Les édifices organisent dans un caractère monumental les espaces publics, en squares et jardins. Dans cette opération, Félix Dumail cherche à établir une relation étroite entre architecture, paysage et topographie.

Immeubles collectifs et maisons semi-individuelles constituent pour la première tranche un ensemble d'environ 1 200 logements répartis en plusieurs types. Chaque logement bénéficie d'une cuisine et d'une salle de bains attenante, d'un séjour doté d'une loggia, d'installations sanitaires modernes et du chauffage central. Le nombre des chambres varie de un à trois selon la taille de la famille.



Une seconde tranche sera développée après la Seconde Guerre mondiale dans laquelle les procédés de construction et les matériaux transforment le modèle de la cité-jardin vers celui du grand ensemble, qui devient la forme dominante de l'habitat collectif des années cinquante aux années soixante-dix.



AM Pantin 3fi7279

Cette opération s'étend sur trois villes, ici le Pré-Saint-Gervais



AM Pantin 2fi761



D. Chatillon 2002

En 1997-1998, avec la réhabilitation les loggias ont disparu



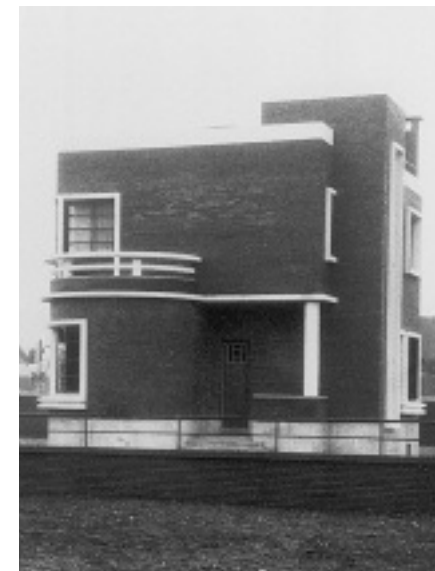
Piscine municipale, 49 avenue du Général-Leclerc

Charles Auray, fils du député-maire de Pantin, se voit confier pour sa première réalisation la conception de la piscine municipale. Ce projet fait partie d'un ensemble d'équipements publics sportifs ou scolaires construits à Pantin dans la période de l'entre-deux-guerres. Le jeune architecte (24 ans) s'associe à un ingénieur de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean Molinié. L'implantation de cette piscine au nord du canal et à proximité de la mairie s'inscrit dans le projet plus vaste d'une usine de pompage et de traitement des eaux qui procure directement une eau chaude à 26 °C nécessaire au fonctionnement de ces bains municipaux.

La piscine prend place dans un vaste corps de bâtiment parallélépipédique. La disposition intérieure reprend l'organisation type des piscines de l'époque. A Paris, la piscine Molitor dans le xvi^e arrondissement ou celle de Pontoise dans le v^e arrondissement sont construites sur ce mode. Un vaste bassin central de 33,30 par 12,50 mètres est entouré par des galeries en coursives, réparties sur deux niveaux et constituées de cabines individuelles, de vestiaires, de sanitaires, de salles d'exercices physiques et de balcons pour le public pendant les compétitions. La profondeur du bassin varie de 75 cm à 3,30 m. Le volume laissé libre au-dessus du bassin est mis en valeur par l'éclairage zénithal d'une grande verrière dans le toit terrasse.

Les circulations ont largement conditionné la disposition intérieure, le circuit des personnes habillées et des personnes en maillot est clairement distinct, un jeu d'escaliers permet cette séparation.

Un grand axe de composition longitudinal marque l'organisation de l'édifice et le découpe en deux parties symétriques. A ses extrémités, il est ponctué d'un côté par l'entrée principale dotée d'une loge vitrée semi-cylindrique, et de l'autre côté par le plongoir qui se détache sur un mur courbe. A l'origine, ce dispositif donnait à l'ensemble une allure théâtrale qui mettait en scène les grandes rencontres sportives très populaires à l'époque.



Villa de l'ensemble piscine-usine des eaux détruite en 1994 pour laisser place aux préfabriqués de l'harmonie municipale

**Charles Auray, architecte
et Jean Molinié, ingénieur, 1937**

L'ossature est en béton armé, la trame régulière est donnée par les dimensions du bassin. Dans la largeur, l'ossature type est constituée aux extrémités de deux piles prises dans l'épaisseur des cabines à l'étage et faisant colonnade au rez-de-chaussée autour du bassin. Pour franchir d'un seul tenant le bassin, la portée centrale est de 14 m, disposée dans l'alignement de ces piles extérieures. Dans la longueur, cette trame est répétée tous les 4 à 5 mètres.

Les façades de la piscine n'ont aucun rôle porteur, elles sont constituées de briques rouges produites par les Comptoirs tuiliers du Nord.

Le travail sur le revêtement extérieur est particulièrement dépouillé, hormis les entourages de fenêtre en béton, tout ornement est proscrit. Pour marquer cette absence de fonction structurelle, les façades latérales sont dotées de grandes ouvertures en longueur



C. Turc 2002

La banque d'accueil a été peu modifiée depuis 1937

qui traversent toute la profondeur de l'édifice et expriment nettement l'idée que les descentes de charge sont internes à l'édifice et non en façade. Un très grand soin a été apporté à la mise en œuvre de cet édifice, en particulier dans le second œuvre pour les matériaux de revêtement intérieur et les céramiques polychromes.



AM Pantin 2f194

Maison de retraite, 1 rue Jules-Ferry

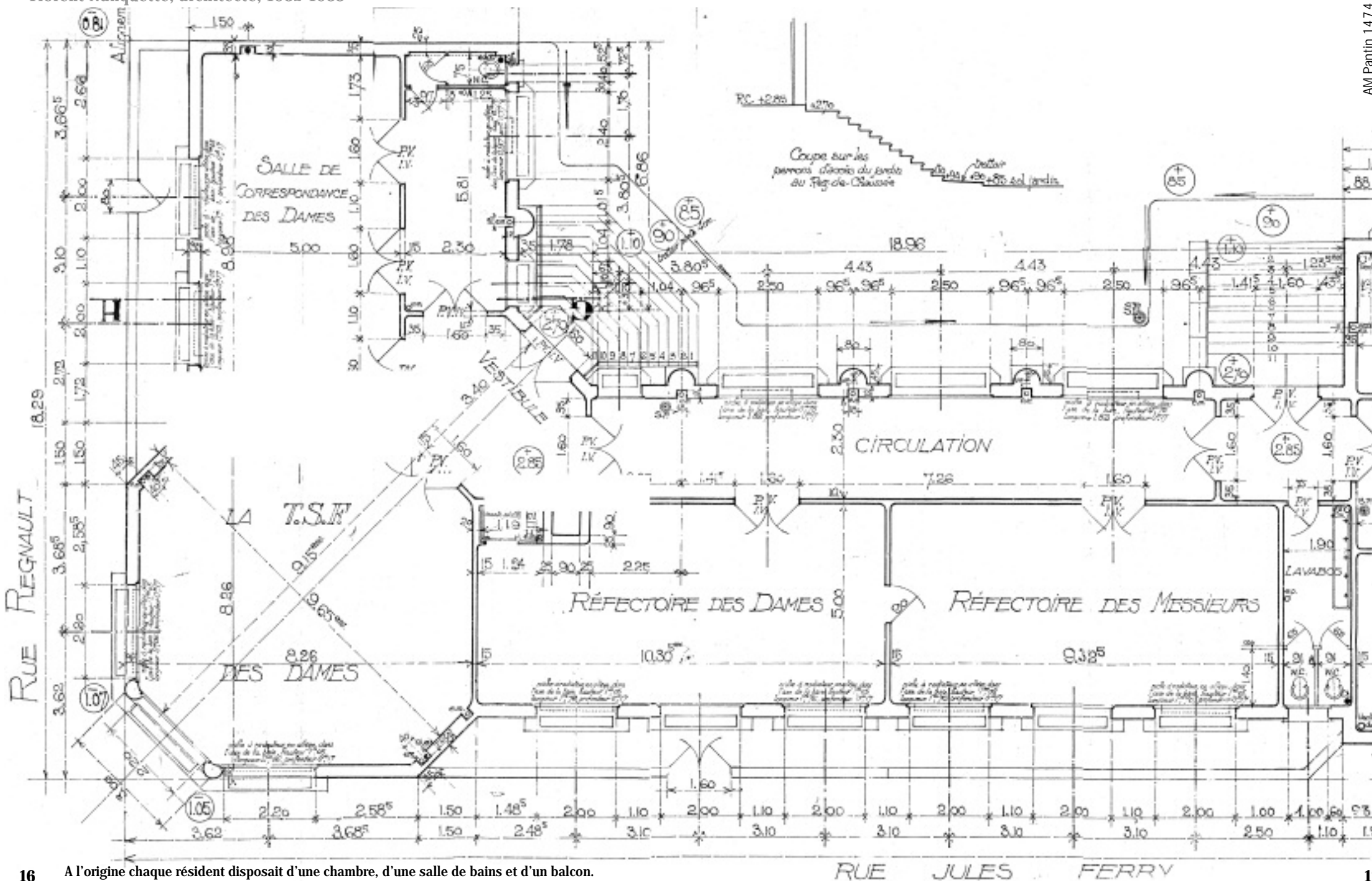
Avec Charles Auray fils, Florent Nanquette est un des principaux architectes qui a contribué à l'ambitieuse politique architecturale et urbaine de Pantin dans l'entre-deux-guerres. Outre cette maison de retraite, il est aussi le concepteur d'une école maternelle, des premiers HBM pantinois et d'une école de plein air destinée aux enfants en mauvaise santé. Son architecture s'inspire très largement des théories hygiénistes de l'époque, en particulier en matière d'ensoleillement et de ventilation. Connue à l'origine sous le nom de « Maison des vieillards », cette maison de retraite fait partie intégrante du programme d'amélioration des équipements municipaux. Procurer aux personnes âgées un lieu de vie plus décent que les hospices traditionnels est l'objectif de ce projet.

La maison de retraite est située dans un angle, sa composition demeure assez traditionnelle. Sa disposition intérieure est marquée par quelques grands principes clairement exprimés. Les cages de circulation verticale, escaliers et ascenseurs, apparaissent dans la volumétrie de l'édifice. Les circulations horizontales se font par de grandes galeries éclairées naturellement par de hautes fenêtres qui ponctuent la façade principale. Les couloirs sombres sont bannis pour laisser place à des lieux de déambulation dans lesquels les pensionnaires peuvent faire quelques exercices de marche et rencontrer autrui. Les circulations techniques ont fait également l'objet d'une étude poussée.



Porte de l'entrée principale - Plan 1931

AM Pantin 1474



16 A l'origine chaque résident disposait d'une chambre, d'une salle de bains et d'un balcon.
Plan 1931

Comme dans un lieu médicalisé dans lequel les règles d'hygiène doivent être strictement respectées, les circuits sont clairement séparés (personne, nourriture, linge).

Nombre d'architectes issus des courants rationalistes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, conçoivent leurs édifices comme de grands organismes dans lesquels la hiérarchie des circulations joue un rôle moteur. Le lycée Lakanal de Sceaux conçu par Anatole de Baudot en 1882-1885 est précurseur de ce mouvement. Le bâtiment de Florent Nanquette s'inscrit dans cette lignée. Le rez-de-chaussée est essentiellement occupé par les espaces communs (salle à manger, salons, bibliothèque, salle de radio), l'administration et les salles de consultation. Les deux niveaux supérieurs sont occupés par les chambres. Chaque résident bénéficie d'une chambre individuelle dotée d'une salle de bains et d'un balcon.



D. Chatillon 2002

Depuis sa création, la maison de retraite a subi de nombreuses transformations et altérations qui rendent désormais difficile la lecture du projet d'origine.



D. Chatillon 2002

18 Maison de retraite en cours de réhabilitation. Les fenêtres sont largement modifiées

Chambre de commerce et d'industrie, 201 avenue Jean-Lolive

Les deux édifices de stockage de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) témoignent avec d'autres installations du rôle majeur que le canal de l'Ourcq a joué dans le développement infrastructurel du territoire de l'est parisien. C'est en 1929 que la CCI prend possession de ces vastes terrains sur la rive sud du canal, dans l'embranchement d'une voie ferrée. A l'origine, les deux bâtiments sont destinés au stockage du grain et de la farine, ils totalisent une surface utile de 41 000 m². Leur volumétrie est des plus simples. Pour chacun des bâtiments, il s'agit d'un empilement de 6 plateaux identiques, desservis par des coursives extérieures, en porte-à-faux sur les quatre façades, qui, dotées de grues mobiles, servaient aux chargements des marchandises. Ce dispositif a par la suite été remplacé par un monte-charge.

Toute l'ossature des deux bâtiments est en béton armé. Dans un souci d'économie ou d'esthétique, le constructeur a pris le soin d'augmenter la taille des poteaux au fur et à mesure que l'on s'approche du soubassement comme s'il s'agissait d'exprimer la transmission des efforts et des surcharges dans le squelette de l'édifice. En façade, l'effet produit est singulier puisqu'à chaque niveau la section des poteaux change. Au rez-de-chaussée, de puissantes piles supportent tout le poids de l'édifice et son contenu, tandis qu'au dernier niveau les piles se sont amincies et laissent davantage de place aux éléments de remplissage en briques polychromes et aux surfaces vitrées.



AM Pantin 2 fi 4 57

19 La chambre de commerce amarrée au bord du canal

Concepteur inconnu, 1928-1929

Ces deux hangars de stockage reflètent un pan important de l'histoire de la construction. Leur date de réalisation n'en fait pas des objets précurseurs. Dès les dernières décennies du XIX^e siècle, de nombreuses commandes affluent pour la construction d'édifices à ossature en béton armé dont on vante alors les qualités ignifuges ainsi que la rapidité et l'économie de la mise en œuvre. Entrepreneurs et ingénieurs se disputent alors un marché prometteur en pleine expansion. François Coignet, François Hennebique mais aussi un peu plus tard les frères Perret sont les principaux précurseurs de ce qui deviendra dans le courant du XX^e siècle le matériau dominant de notre culture constructive.

Au moment où il est question de libérer ces hangars de leurs fonctions de stockage et que s'annoncent de multiples projets de réhabilitation, il s'agit aussi de réfléchir à mettre en valeur cette histoire technique et cette culture constructive pour ouvrir à de nouvelles démarches les politiques patrimoniales de protection de l'architecture.



C. Turc 2002



AM Pantin 2fi37



AM Pantin 3fi7079

Conception graphique : Gérard & Pascale